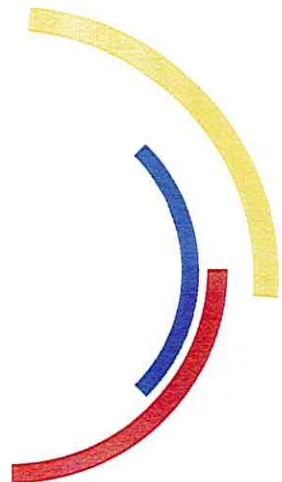


FACTURATION

Le montant des forfaits trimestriels est communiqué à chaque rentrée scolaire. Une facturation est établie par enfant et par trimestre:

- en fonction du QF CAF ou MSA, ou sur production d'un justificatif de ressources.
- une réduction de 50% est pratiquée à partir du troisième enfant

Les factures sont établies en janvier / avril et juillet et sont transmises dans le cahier de liaison.



JEUNESSE
Encourager les initiatives

Accueil de loisirs

PERISCOLAIRE A L'ECOLE SAINT-GABRIEL



www-centredeloisirs-yssingeaux.com
Association familles rurales Yssingeaux
06-37-24-09-71

Familles
rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION
DE YSSINGEAUX

ALSH Péri et extra scolaires « Les
Sucs en herbe »
20, Rue Jean de Bourbon (dès
septembre 2019)
43200 YSSINGEAUX
Tél. : 04-71-65-58-30/06-37-24-09-71
Les.-sucs.en.herbe@gmail.com

Association loi 1901,
membre du Mouvement
Familles Rurales

Familles
rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION
DE YSSINGEAUX

Les temps d'activités

MATIN- 7H30/8H15

Arrivée échelonnée des

enfants.

Mise en place d'espaces
diverses en libre choix, pour
un accueil individualisé.

MIDI- 11H45-12H30 ET

12H30-13H15

Proposition de plusieurs types

d'activités en alternance:

☛ jeux et initiations activités

☛ informatiques sportives

☛ et multimédias

☛ Ateliers danse et activités

☛ d'expression corporelle

☛ jeux collectifs et

coopératifs

☛ Activités manuelles

☛ Activités spécifiques

☛ Ateliers de sensibilisation

SOIR- 16H30-18H00

16h30-16h45 goûter (à fournir)

16h45-17h30

Temps de devoirs : Les enfants

sont répartis en fonction de leur

classe et de l'heure de départ

17h30-17h50

Temps de jeux

17h55

Habillage / Départ du site

maternelle

Une équipe professionnelle

Un projet d'animation à chaque période



DOSSIER D'INSCRIPTION

Un dossier d'inscription est à
remplir OBLIGATOIREMENT
pour chaque enfant, même si
sa présence est
exceptionnelle, afin de
permettre aux professionnels
du périscolaire de joindre la
famille en cas de besoin.

ENCADREMENT

Une équipe d'animateurs
permanents professionnels
intervient sur chaque créneau,
complétée par du personnel
OGEC